



# Communiqué de presse

VISION ON HEALTHCARE FOR ALL

29 septembre 2011

## **Dossier : « Nouveaux médicaments génériques »**

*Régulièrement, FeBelGen analyse les économies générées pour l'INAMI et les patients, grâce aux médicaments génériques*

**Les objectifs de prescription bon marché étaient déjà atteints au début de cette année**

**Comme plus de 20 nouveaux médicaments génériques seront disponibles en 2011, les objectifs de prescription peuvent sans problème augmenter à partir de 2012**

**Au total en 2011, 24 nouvelles alternatives génériques allègeront considérablement la facture pour les patients et l'INAMI**

Ce sont encore 9 nouveaux médicaments génériques (distribués en officines publiques et en hôpitaux) supplémentaires qui seront disponibles sur le marché à partir de ce 01 octobre 2011, complétant les 15 nouveaux médicaments génériques arrivés sur le marché dans le courant 2011. Cela permettra à l'Etat belge de bénéficier à nouveau d'économies importantes.

Parmi ces 9 nouveaux médicaments génériques, 2 molécules sont uniquement disponibles à l'hôpital (l'Anesthésique opioïde Remifentanyl et l'antibiotique Levofloxacin dans sa forme injectable), alors que les 7 autres sont principalement dispensés en officine publiques. Potentiellement, plus de 104.000 patients par an sont concernés par les molécules génériques disponibles en officines publiques. Par exemple, 34.000 patients par an pourront bénéficier de l'antihistaminique générique Ebastine ou encore 42.500 patients/an de l'antibiotique générique clindamycine...

Pour l'assurance maladie, ces 9 nouvelles molécules génériques généreront au total une économie de plus de **17 millions d'euros par an** (voir TABLEAU I ci-dessous), grâce à l'entrée en vigueur du remboursement de référence et/ou l'inclusion dans le forfait hospitalier. Ces nouvelles économies se rajoutent donc aux économies générées par les 15 nouveaux médicaments génériques disponibles en Belgique depuis le 01/01/2011, qui représentaient déjà une économie de près de 49 millions d'euros par an. En 2011, grâce à l'arrivée des 24 nouveaux médicaments génériques, au total plus de 66 millions d'euros sur base annuelle seront donc ainsi économisés pour l'assurance maladie.

**Etant donné les nombreuses nouvelles molécules sur le marché en 2011, les objectifs de prescription bon marché peuvent sans problème être revus à la hausse**

L'arrivée sur le marché ambulatoire de 21 nouvelles molécules en 2011 (soit au total 180 molécules génériques fin 2011 par rapport aux 159 molécules déjà disponibles en version générique depuis la fin 2010) offre aux médecins un nombre important de nouvelles opportunités de prescrire *bon marché*.

D'ailleurs, au premier janvier de cette année, les médecins généralistes atteignaient déjà l'objectif de prescription *bon marché*, qui était fixé pour 2011 à 50 % pour les médecins généralistes. Selon les données de Pharmanet, les objectifs de prescription bon marché étaient en fait déjà quasi atteints dès le mois de février de cette année : selon Pharmanet, les médecins belges prescrivaient en effet déjà à ce moment 49,7 % de médicaments *bon marché*.

En 2010 déjà, une enquête réalisée par Medistrat révélait que les médecins généralistes se déclaraient en mesure de prescrire jusqu'à 58% de médicaments *bon marché*, avant donc l'arrivée sur le marché de 21 nouvelles molécules génériques (marché ambulatoire) dans le courant 2011. Joris Van Assche, Administrateur délégué de FeBelGen: *"Une marge évidente existe donc pour relever les objectifs de prescription bon marché en fonction des nouvelles alternatives génériques qui sont arrivées sur le marché courant 2011. Le relèvement des objectifs ne signifie en outre pas que le médecin doit adapter son arsenal thérapeutique. Il peut continuer à prescrire la même molécule que par le passé, à condition qu'il opte simplement pour une version bon marché. L'enjeu est de garder des médicaments payables pour tous. Et les médicaments génériques sont essentiels à cette fin. D'autant plus lorsque l'on sait que, ces trois dernières années, la très grande majorité de nos produits ont encore baissé de prix, de 14 jusqu'à 20% (en plus de la baisse de prix initiale de circa -40%!)."*

**Pour toute information : Olivier Remels – 0477.20.26.65. – [or@febelgen.be](mailto:or@febelgen.be)**

#### **CI-joint :**

1. Economies pour l'assurance maladie (TABLEAU 1)
2. Exemple d'économies pour les patients (TABLEAU 2)
3. Domaines d'application
4. Points de repères

---

<sup>1</sup> Lors du déclenchement du remboursement de référence et des baisses de prix pour les « anciens » médicaments

## 1. Economies pour l'assurance maladie (TABLEAU 1) :

Les nouveaux génériques qui arriveront sur le marché à partir du 01 octobre 2011 (ouvrant de nouveaux 'clusters' dans le remboursement de référence ou intégrés au forfait hospitalier) permettront à l'Inami d'économiser par an au total **plus de 17 millions €**.

01/10/11	Marque	Délivrance	Economies Inami/an (euros)
<b>Clindamycine</b>	Dalacin C®	Principalement ambulatoire	1.315.515
<b>Ebastine</b>	Estivan®, Estivan Lyo®	Principalement ambulatoire	361.018
<b>Exemestan</b>	Aromasin®	Principalement ambulatoire	2.279.924
<b>Leflunomide</b>	Arava®	Principalement ambulatoire	1.493.438
<b>Letrozol</b>	Femara®	Principalement ambulatoire	4.299.046
<b>Levofloxacin tablettes</b>	Tavanic®	Principalement ambulatoire	2.107.787
<b>Levofloxacin injection</b>	Tavanic®	hôpital	976.257
<b>Remifentanyl</b>	Ultiva®	hôpital	2.326.939
<b>Repaglinide</b>	Novonorm®	Principalement ambulatoire	2.351.761
<b>TOTAL</b>			<b>17.511.685</b>

## 2. Exemple d'économies pour les patients (TABLEAU 2) : Molécule Levofloxacin (catégorie B avant Tavanic®) :

Conditionnements <sup>2</sup>	250 mg - 10 tabl	500 mg - 10 tabl
<b>Ticket modérateur Levofloxacin (marque Tavanic®) AVANT générique</b>	8,02 €	11 €
<b>Ticket modérateur Levofloxacin APRES générique<sup>3</sup></b>	5,25 €	7,64 €
<b>Économie patient par conditionnement</b>	<b>2,77€</b>	<b>3,36€</b>

<sup>2</sup> L'énumération des emballages/dosages repris dans les tableaux n'est pas exhaustive. L'analyse pour deux des conditionnements présents sur le marché est présentée.

<sup>3</sup> Dans l'exemple ci-dessus, le médicament de marque (spécialité de référence) a aligné son prix à la base de remboursement, ce qui se traduit par un ticket modérateur équivalent à celui du générique (dans l'exemple ci-dessus : 250 mg : 6,24 et 500 mg : 8,6 euros). Dans de nombreux autres cas par contre, le ticket modérateur du médicament générique est inférieur à celui payé pour la spécialité originale, quand celle-ci n'a pas aligné son prix. Cela a notamment été démontré dans les éditions précédentes de notre Dossier « Nouveaux médicaments génériques », disponibles sur le site internet [www.febelgen.be](http://www.febelgen.be)

Dans ce cas, l'avantage pour les patients après l'entrée en vigueur du remboursement de référence se monte pour le **Levofloxacin** 250 mg à 2,77 € par conditionnement de 10 comprimés.

### 3. **Domaines d'application :**

Les notices de ces médicaments sont accessibles via le site de l'Agence Fédérale des Médicaments et des Produits de Santé (AFMPS) : <http://www.fagg-afmps.be/fr/>

<b>Clindamycine :</b>	antibiotique
<b>Ebastine :</b>	antihistaminique
<b>Exemestan :</b>	cancer du sein
<b>Leflunomide :</b>	polyarthrite rhumatoïde et rhumatisme psoriasique
<b>Letrozol :</b>	cancer du sein
<b>Levofloxacin tablettes :</b>	antibiotique
<b>Levofloxacin injection :</b>	antibiotique
<b>Remifentanyl :</b>	anesthésique analgésique
<b>Repaglinide :</b>	antidiabétique

### 4. **Points de repères :**

Après expiration du brevet sur les produits de marque, les médicaments génériques et biosimilaires arrivent sur le marché, suite à une procédure stricte garantissant leur équivalence totale avec le produit de marque. Le prix des alternatives génériques se situe au minimum à 44,1% en-dessous du prix du médicament de marque (tel qu'avant l'arrivée du premier générique). Grâce à ces alternatives bon marché, la concurrence s'installe et permet l'accès pour tous à des médicaments de qualité, tout aussi sûrs et efficaces, mais à un prix inférieur.

Dans un contexte de besoins croissants, lié au vieillissement de la population, les économies réalisées grâce à l'utilisation des médicaments génériques permettent de dégager des moyens financiers pour soutenir de nouvelles initiatives de santé publique. C'est donc tout bénéfique pour les patients et pour l'assurance maladie.

Dans de très nombreuses situations, entre autres les maladies chroniques, ces médicaments génériques fournissent des traitements *gold standard*, connus et reconnus de tous.

Depuis l'arrivée des premiers médicaments génériques, plus de 2,5 milliards d'euros ont pu être épargnés pour l'INAMI.

Au vu du potentiel d'économies pour l'assurance maladie et les patients, il est essentiel de continuer à encourager l'utilisation des médicaments génériques, par une sensibilisation des professionnels de la santé et des patients.

## **FeBelGen a.s.b.l.**

FeBelGen a.s.b.l. est l'association regroupant les sociétés de médicaments génériques et biosimilaires établies en Belgique. FeBelGen regroupe 15 sociétés et représente ainsi 100% du marché du marché des médicaments génériques fonctionnels en Belgique. FeBelGen vise des soins de santé accessibles à tout un chacun. Offrant la même qualité à un prix inférieur, les médicaments génériques et biosimilaires ont la même valeur thérapeutique et sont aussi efficaces que les médicaments de marque. Partout au monde, les médicaments génériques et biosimilaires contribuent à restreindre les frais de santé pour les patients, les contribuables, les partenaires sociaux et les gouvernements. Aussi, grâce aux économies qu'ils engendrent, de nouvelles initiatives peuvent être mises à disposition des patients. Afin que la société puisse bénéficier de façon optimale de la valeur ajoutée des médicaments génériques et biosimilaires, FeBelGen ambitionne un environnement durable pour ses membres.